

Metz, le 8 juin 2021

COMMUNIQUE

À la suite de la crise sanitaire qui a profondément bouleversé l'économie et le commerce de tous les pays, et dans le cadre des relations de coopération transfrontalière entre la France et le Luxembourg, François Grosdidier a interpellé Laurent Touvet, Préfet de la Moselle, sur **la date d'ouverture des soldes d'été, qui débiteront cette année le samedi 26 juin au Luxembourg et le mercredi 30 juin en France métropolitaine.**

Pour le Président de Metz Métropole, ce décalage risque de fortement porter préjudice aux commerçants mosellans. Il demande donc au préfet de la Moselle d'intervenir auprès du Ministère de l'Economie, pour que le régime dérogatoire des départements lorrains soit à nouveau appliqué cette année, et que cette décision soit rapidement annoncée aux commerçants concernés.

Pj : courriers envoyés à Monsieur Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle et Monsieur Lex DELLES, Ministre des Classes Moyennes

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - [www.twitter.com/MetzMetropole](https://twitter.com/MetzMetropole)

www.instagram.com/metzmetropole - <https://www.linkedin.com/company/metz-metropole>

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 57 88 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr